

Avignon : le nouveau magasin Carrefour ouvre ses portes à Cap Sud



Comme nous l'annoncions en début d'année, Carrefour va remplacer le magasin 'historique' Casino au sein du centre commercial Cap Sud à Avignon.

En janvier dernier, une partie du groupe Casino avait été démantelée suite aux difficultés de la société de grande distribution. Dans ce cadre, près de 300 magasins sont repris par Intermarché, Auchan et Carrefour. C'est d'ailleurs cette dernière enseigne qui a récupéré le magasin Casino situé dans le centre commercial de Cap Sud à Avignon.

Un point de vente 'historique' de 5 798m2, qui avait vu le jour il y a plus de 50 ans lors de la création en 1973 de ce centre alors baptisait 'L'Autre centre-ville'.

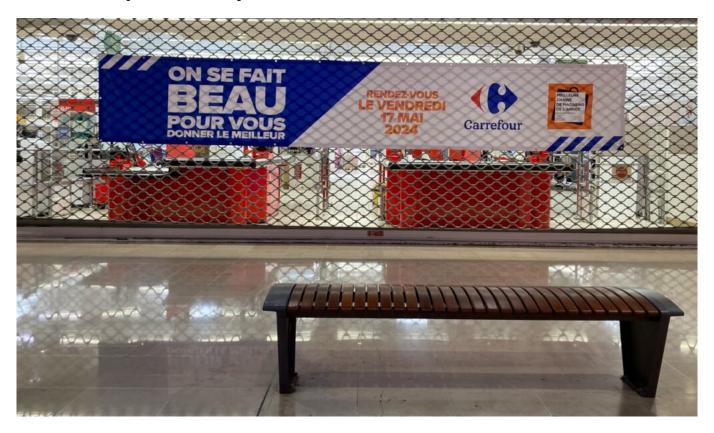
Après plusieurs semaines d'aménagement, ce nouveau Carrefour ouvrira officiellement ses portes ce vendredi 17 mai. L'offre comprendra également un espace drive situé à l'arrière du magasin.



Avignon : 50 ans après son ouverture, le magasin Casino de Cap Sud va devenir un Carrefour

Quid des autres magasins d'Avignon, Orange ainsi que dans le Gard rhodanien ?

Pour les autres magasins de Casino implanté dans la région, celui de Saint-Lazare (en face de l'université) avait déjà été cédé en juin 2023. Il devrait passer sous la bannière Intermarché d'ici 2 ans. Par ailleurs, le supermarché Casino d'Orange de l'Argensol (2 164m2) ainsi que celui de Pont-Saint-Esprit (1 017m2) devraient devenir des Intermarché. Cependant, selon nos confrères de Vaucluse matin, les responsables du magasin de la cité des princes vont rendre les clefs le jeudi 30 mai prochain sans connaître leur avenir. Un passage sous l'enseigne Intermarché contact ou celle de Netto est évoqué. De l'autre côté du Rhône, Auchan a lui récupéré l'hypermarché Casino de Saint-Laurent-des Arbres (2 794m2) alors que le Casino Shop d'Uzès (122m2) devrait basculer en Carrefour.





Avignon: 50 ans après son ouverture, le magasin Casino de Cap Sud va devenir un Carrefour



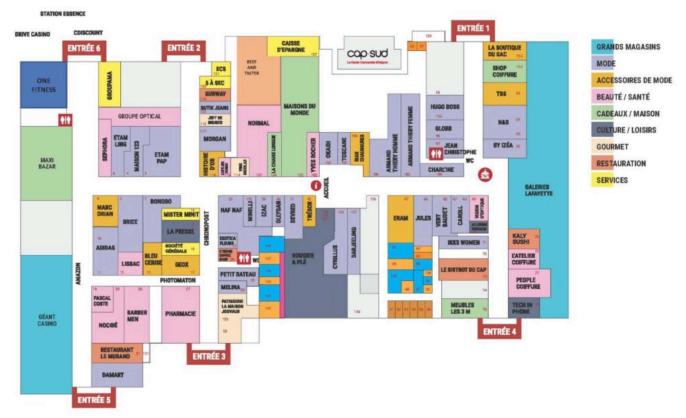
Suite à l'accord intervenu ce mercredi 24 janvier entre le groupe Casino, en plein démantèlement, et les enseignes Intermarché, Auchan et Carrefour, plusieurs magasins de Vaucluse devraient être impactés par cette décision.

Après avoir vendu en juin dernier son magasin de Saint-Lazare (1 600m2) situé en face de l'université d'Avignon*, le groupe Casino, en plein démantèlement, vient de céder à nouveau 190 magasins à Intermarché, dont 31 seront rétrocédés à Carrefour, et 95 à Auchan.

Ce jeu de chaise musicale va notamment impacter l'offre des grandes surfaces en Vaucluse puisque le



magasin Casino situé au sein du centre commercial de Cap Sud devrait passer sous la bannière de Carrefour. D'une superficie de 5 798 m², ce point de vente a vu le jour en même temps que Cap Sud dont on a célébré le 50° anniversaire le 19 septembre 2023. A noter que Carrefour a aussi changé, il y a quelques mois, le statut de son hypermarché de Courtine à Avignon. Selon nos confrères de LSA, ce dernier doit passer en location-gérance dans le courant de cette année, comme 36 autres magasins en France. Objectif : essayer de rentabiliser au mieux ces magasins 'en manque de croissance' en confiant la gestion à des indépendants, 'intéressés directement par le chiffre d'affaires et le résultat'.



© CapSud

Intermarché à la manœuvre à Orange et Pont-Saint-Esprit

Dans ce deal, le supermarché Casino d'Orange de l'Argensol (2 164m2) ainsi que celui de Pont-Saint-Esprit (1 017m2) devraient passer sous enseigne Intermarché.

Enfin, à proximité du Vaucluse, Auchan devrait récupérer l'hypermarché Casino de Saint-Laurent-des Arbres (2 794m2) alors que le Casino Shop d'Uzès (122m2) devrait basculer en Carrefour.

Concernant l'enseigne Monoprix, détenue à 100% par le groupe Casino qui souhaite la conserver, ces accords ne devraient avoir aucun impact sur sa présence dans le centre-ville d'Avignon depuis 1934 ainsi que depuis 2017 avec un nouvel espace alimentaire jouxtant l'implantation historique de la rue de la République.

6 novembre 2025 |

Ecrit par le 6 novembre 2025

L.G.

*Le magasin de Saint-Lazare devrait devenir un Intermarché d'ici 2 ans.

APS solidarité : Intermarché de Pernes-les-Fontaines remet des fauteuils roulants recyclés à l'Office de tourisme



Le <u>Plan Bécane</u> du fonds de dotation <u>APS Solidarité</u> donne une seconde vie à des fauteuils roulants en revalorisant des fauteuils inutilisés pour les mettre gratuitement à disposition

d'associations, d'établissements recevant du public ou d'événements qui souhaitent favoriser l'inclusion et l'accès à tout pour tous.

Les 10 salariés en insertion professionnelle de l'Association ATOL <u>ACI – Jette pas mon fauteuil</u> à Châteaurenard remettent d'aplomb les fauteuils un peu fatigués. Ces 11 bécanes recyclées sont ensuite mises à disposition des acteurs du territoire : l'Epicerie solidaire <u>Anatoth</u> à Pernes, le <u>CCAS à Pernes</u>, l'office de tourisme à Pernes, le centre de vaccination Covid 19 de la <u>Ville de Chateaurenard</u>. Mais également pour les projets pédagogiques du <u>collège Simone Veil</u> : le club techno et la mini-entreprise <u>Recycl Handy</u>. Cette opération est rendue possible grâce à la générosité des mécènes dont Intermarché Pernes-les-Fontaines. Audrey Nitard, PDG d'Intermarché Pernes-les-Fontaines a souhaité s'engager dans cette chaîne de solidarité locale et durable.

Economie circulaire et insertion

La participation d'Intermarché Pernes-les-Fontaines a des impacts positifs sur trois volets : l'économie circulaire, l'insertion professionnelle et l'inclusion des personnes vulnérables. « Notre objectif est de sortir les personnes fatigables de leur isolement et promouvoir un usage temporaire des B-canes : fauteuil un jour, pas fauteuil toujours. »

« Eviter que des personnes en perte d'autonomie s'interdisent des activités. »

Pour L'office du tourisme: « l'objectif est de généraliser le dispositif que l'on croise fréquemment dans les musées. Aujourd'hui de nombreux musées sont équipés de fauteuils si les visiteurs sont fatigués. De la même manière pour les visiteurs de Pernes: la finalité est d'éviter que des personnes en perte d'autonomie s'interdisent des activités. Cela permet également de créer du lien social en réintégrant nos aînés dans ces activités. »

Pour le CCAS : « en mettant une Bécane à disposition des activités et des intervenants du CCAS comme les aides à domicile, on souhaite faciliter l'accès à des activités mises de côté à cause de la potentielle fatique. »